

# **Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2011-2012**

---

Ministère de la Promotion de la santé et du Sport

ISSN # 1925-7139

This document is also available in English.

## TABLE DES MATIÈRES

### **PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2011-2012**

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| Objectifs généraux, mission et mandat .....                             | 4  |
| Vue d'ensemble du ministère .....                                       | 4  |
| Initiatives clés en matière de promotion de la santé et de sport.....   | 7  |
| Priorités du ministère.....                                             | 8  |
| I. Promotion de la santé et du mieux-être .....                         | 9  |
| II. Nutrition et alimentation saine.....                                | 9  |
| III. Prévention des maladies, des traumatismes et des dépendances ..... | 9  |
| IV. Valorisation du sport et des loisirs .....                          | 10 |
| V. Soutien aux partenariats pour des communautés en santé .....         | 10 |
| VI. Ontario sans fumée.....                                             | 10 |
| Sommaire des réalisations de 2010-11 .....                              | 12 |
| Organigramme du ministère.....                                          | 14 |
| Lois.....                                                               | 15 |

### **INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE**

|                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2011-2012 .....                 | 16 |
| Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit ..... | 16 |

### **ANNEXE : RAPPORT ANNUEL 2010-2011**

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Rapport annuel 2010-2011..... | 18 |
|-------------------------------|----|

# **Partie I : Plan axé sur les résultats 2011-2012**

---

Ministère de la Promotion de la santé et du Sport

## PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2011-2012

### Objectifs généraux, mission et mandat

Les objectifs généraux du ministère consistent à permettre aux Ontariennes et Ontariens de mener une vie saine et active et à faire de l'Ontario une province saine où il fait bon vivre, travailler, jouer, étudier et se promener. Les objectifs fondamentaux sont d'encourager les gens de la province à faire des choix santé à tous les âges et stades de la vie, de créer des milieux sains et favorables, de diriger l'élaboration des politiques de santé publique et de promouvoir l'adoption de comportements qui contribuent à améliorer la santé.

#### Mission du ministère

- Offrir des programmes, des services, des outils et des mesures incitatives pour renforcer la santé et le bien-être.
- Aider les gens à faire des choix santé.
- Collaborer avec les autres ministères et ordres de gouvernement, des partenaires communautaires, le secteur privé, les médias et la population pour promouvoir la santé et le bien-être dans l'intérêt de tous les Ontariens et Ontariennes.
- Faire de l'Ontario un chef de file de la promotion de la santé au Canada et à l'échelle internationale.
- Construire les infrastructures nécessaires et accroître les possibilités pour assurer la réussite des athlètes de l'Ontario au pays et à l'étranger.

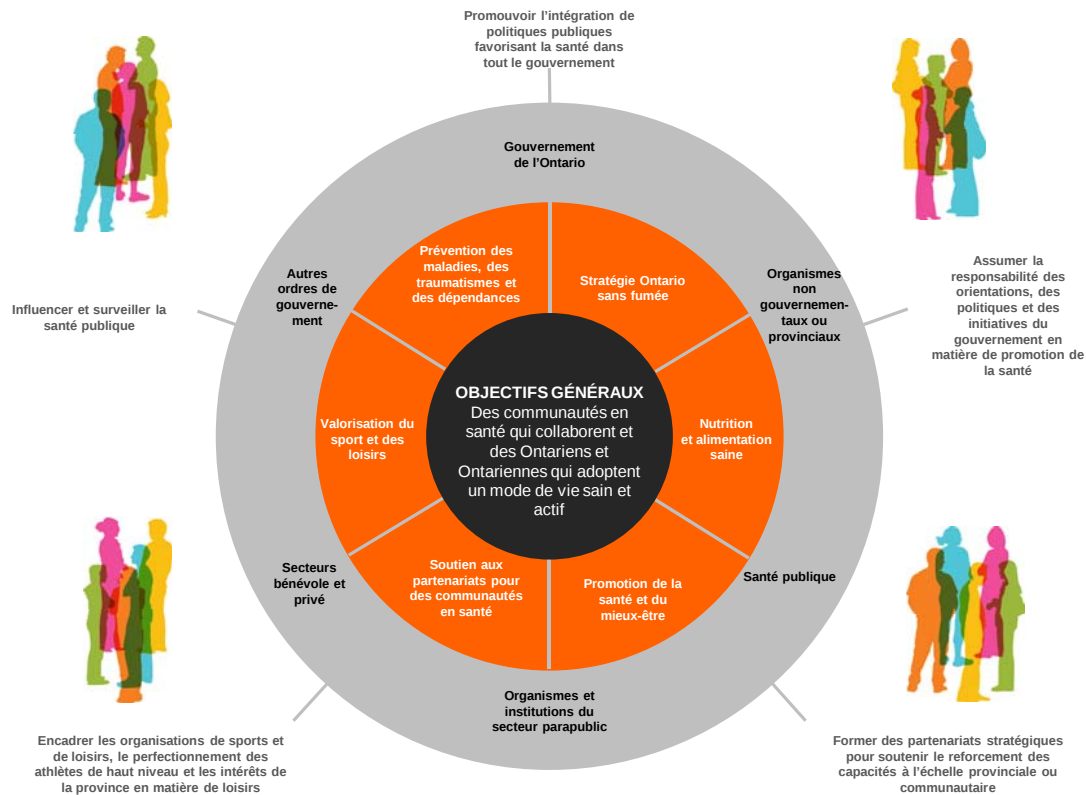
#### Vue d'ensemble du ministère

Le ministère de la Promotion de la santé et du Sport (MPSS) s'emploie à améliorer la santé et le bien-être des gens de la province et à contribuer au maintien de notre système de santé financé par les deniers publics.

En mettant de l'avant la promotion de la santé dans tout l'Ontario et en incitant les partenaires à établir une culture de la santé et du mieux-être pour tous, le ministère bâtit des collectivités saines qui procureront des avantages économiques dépassant largement les économies relatives aux soins de santé.

Le MPSS atteindra ses objectifs généraux en se concentrant sur les buts et priorités fondamentaux suivants : (1) promotion de la santé et du mieux-être, (2) nutrition et alimentation saine, (3) prévention des maladies, des traumatismes et des dépendances, (4) valorisation du sport et des loisirs, (5) soutien aux partenariats pour des communautés en santé et (6) stratégie Ontario sans fumée.

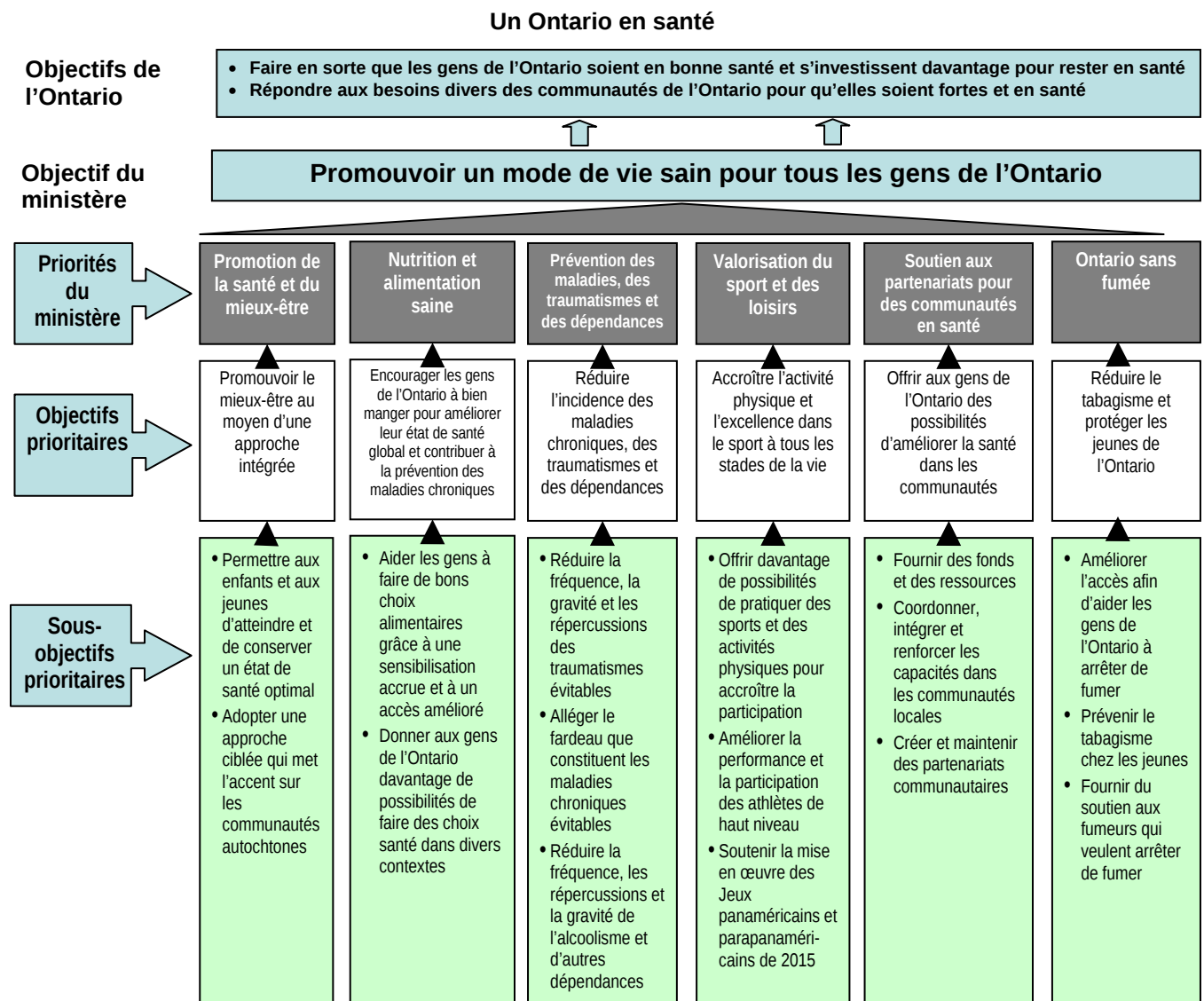
(Reportez-vous au schéma ci-dessous.)



La santé, ce n'est pas uniquement l'absence de maladie. C'est le résultat d'une vie équilibrée qui englobe un mode de vie sain, une alimentation saine, la gestion du stress, un repos suffisant et l'activité physique.

Cependant, les gens de la province n'ont pas tous les ressources nécessaires pour faire des choix santé ni la possibilité d'en faire. L'endroit où l'on vit ou travaille, l'accès à des aliments sains et à des centres de loisirs et les problèmes de transport peuvent avoir une incidence sur la santé.

Le tableau ci-dessous indique les objectifs généraux et les priorités du MPSS.



## Initiatives clés en matière de promotion de la santé et de sport

En 2011-2012, le ministère poursuivra les initiatives clés ci-dessous.

Jeux panaméricains et parapanaméricains : La candidature de la province ayant été retenue pour la tenue des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015, on a créé au MPSS le Secrétariat des Jeux panaméricains à titre de guichet unique chargé de fournir une orientation stratégique et d'assurer la coordination et la surveillance de la participation du gouvernement provincial aux Jeux. En 2011-2012, le MPSS continuera de travailler en collaboration avec le Comité d'organisation de Toronto 2015 et avec d'autres partenaires afin d'assurer le succès des Jeux. Cet événement réunira plus de 10 000 athlètes et officiels en Ontario et attirera quelque 250 000 touristes. En outre, les Jeux créeront des milliers d'emplois, procureront des installations sportives nouvelles ou entièrement renouvelées et favoriseront la réalisation de plusieurs projets d'infrastructure importants à Toronto et dans la région élargie du Golden Horseshoe, notamment dans les domaines du transport en commun et du logement abordable.

Valorisation du sport : Grâce au Programme de financement de base des organismes provinciaux de sport et des organismes multisports (OPS/OMS), le ministère a versé des fonds à 62 OPS/OMS. Cette aide financière a permis de renforcer les capacités des organismes, d'accroître les taux de participation aux compétitions de haut niveau et d'assurer le perfectionnement et l'amélioration de la performance des athlètes.

Dans le cadre du Programme Quest for Gold, le ministère a investi dans les programmes de formation destinés aux entraîneurs et dans l'amélioration des possibilités d'entraînement et de compétition pour les athlètes. En outre, plus de 1 100 athlètes ont bénéficié d'une aide financière directe dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes. Cette aide a permis aux athlètes de poursuivre l'excellence dans le cadre d'entraînements et de compétitions de haut niveau tant au pays qu'à l'étranger.

Diabète : Le MPSS dirige le volet de la Stratégie ontarienne de lutte contre le diabète du gouvernement qui porte sur la prévention. La prévention vise à réduire les effets du diabète chez les groupes présentant des risques élevés grâce à des interventions ciblées dans les quartiers et les lieux de travail. En 2011-2012, le MPSS continuera de travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée afin de tirer parti des initiatives existantes et d'aligner les mesures de prévention sur les activités de gestion des maladies.

Renouvellement de la stratégie ontarienne de lutte contre le tabagisme : Le MPSS soutient l'engagement renouvelé du gouvernement à l'égard de la stratégie Ontario sans fumée au moyen de différentes mesures. Il s'emploie notamment à aider les fumeurs qui veulent arrêter de fumer en offrant davantage de soutien à divers nouveaux endroits dans l'ensemble de la province et en fournissant de nouvelles ressources visant à accroître la prévention du tabagisme chez les jeunes de l'Ontario.

Par l'entremise du Groupe consultatif de la Stratégie antitabac et du Comité consultatif scientifique qui relève de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, le MPSS a mis à contribution divers spécialistes scientifiques ou techniques de la lutte contre le tabagisme et de la prévention des maladies chroniques afin qu'ils formulent des conseils stratégiques, proposent de nouveaux objectifs et mesures de rendement et fassent des recommandations sur les orientations futures.

Santé publique en Ontario : En 2010-2011, on a mis en œuvre de nouveaux documents d'orientation pour aider les conseils de santé locaux à planifier et accomplir les tâches dont ils sont responsables aux termes de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et des *Normes de santé publique de l'Ontario*. De plus, en février 2011, le ministère a publié les nouvelles *Normes organisationnelles de santé publique de l'Ontario* en collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Ces normes constituent un élément clé du Cadre de gestion de la performance en matière de santé publique dont s'est doté le gouvernement et elles définissent les attentes à l'égard des conseils de santé concernant la gouvernance et l'administration. En 2011-2012, le ministère élaborera des ententes de responsabilisation afin d'améliorer davantage la performance du système de santé publique.

Initiative ontarienne d'activités après l'école : Élément clé de la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement, cette initiative lancée en octobre 2009 a pour but d'offrir des services après l'école aux enfants et aux jeunes de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année faisant partie des groupes ou collectivités prioritaires afin qu'ils bénéficient d'activités sécuritaires, accessibles et favorisant une vie active et en santé (p. ex. activité physique, alimentation saine et nutrition et santé et bien-être personnels).

Fonds pour les communautés en santé : Ayant pour but de bâtir des communautés dynamiques et en santé, ce fonds offre un guichet unique pour le financement des programmes de partenariats communautaires. Il encourage la formation de partenariats et fournit du soutien aux organismes provinciaux ou communautaires qui s'emploient à réaliser des initiatives qui englobent plusieurs facteurs de risque associés aux maladies chroniques et qui font la promotion de la santé et du mieux-être. Depuis deux ans, plus de 500 000 Ontariennes et Ontariens ont tiré parti du Fonds pour les communautés en santé dans le cadre de quelque 360 projets différents mis en œuvre dans des communautés de toute la province.

## Priorités du ministère

Compte tenu de l'importance accrue qu'il accorde aux résultats et de ses nouvelles orientations stratégiques, le MPSS a établi les six priorités ci-dessous dans le cadre du processus de planification axée sur les résultats de 2011-2012 :

- (I) Promotion de la santé et du mieux-être
- (II) Nutrition et alimentation saine

- (III) Prévention des maladies, des traumatismes et des dépendances
- (IV) Valorisation du sport et des loisirs
- (V) Soutien aux partenariats pour des communautés en santé
- (VI) Ontario sans fumée

## **I. Promotion de la santé et du mieux-être**

Le MPSS a adopté une approche globale et intégrée concernant la promotion de la santé et du mieux-être afin d'améliorer les résultats en matière de santé de la population pour tous les Ontariens et Ontariennes en se concentrant sur les enfants et les jeunes, les Autochtones et les personnes défavorisées sur le plan socioéconomique.

L'Initiative ontarienne d'activités après l'école du ministère est un exemple d'approche intégrée. Élaborée en collaboration avec plusieurs ministères clés, elle réunit le sport et les loisirs, la nutrition, la santé physique et mentale et la littératie de sorte que les enfants et les jeunes qui y participent bénéficient d'un plan et de services communautaires complets.

## **II. Nutrition et alimentation saine**

Le MPSS s'emploie à aider les consommateurs à faire de bons choix alimentaires où qu'ils se trouvent, par exemple dans les cafétérias en milieu de travail, les épiceries, les restaurants et les écoles. Pour ce faire, il travaille en collaboration avec d'autres ministères, le gouvernement fédéral, les bureaux de santé publique, les équipes de santé familiale, les organismes non gouvernementaux, les conseils scolaires, les secteurs de l'alimentation et de la restauration et des diététistes professionnels.

## **III. Prévention des maladies, des traumatismes et des dépendances**

La prévention des maladies chroniques, des traumatismes et des dépendances est l'élément fondamental du programme du ministère et du plan d'action pour la santé publique. Le MPSS collabore étroitement avec les organismes et bureaux de santé publique locaux pour réaliser cette priorité et leur apporte son soutien. Par ailleurs, il élaborera des mesures de rendement et des ententes de responsabilisation en vue de la mise en œuvre par les bureaux de santé publique des normes de santé publique touchant la prévention des maladies chroniques ainsi que la prévention des blessures et du mésusage des substances. Les bureaux de santé publique travailleront en partenariat avec d'autres secteurs et des membres de la collectivité pour définir les besoins locaux et y répondre et pour mettre en œuvre des stratégies de promotion de la santé en collaboration avec les écoles, les lieux de travail, les municipalités et le secteur privé. Les sujets clés pourraient comprendre l'amélioration du milieu bâti pour accroître l'activité physique et l'accessibilité des aliments. Le travail du ministère consiste à coordonner, intégrer et renforcer les activités de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques d'autres ministères et partenaires de tous les secteurs pour établir une approche harmonisée en matière de prévention et de gestion des maladies chroniques. Le but est d'investir dans des stratégies et des initiatives de prévention qui facilitent la gestion des

coûts des soins de santé et contribuent à la durabilité à long terme du système provincial de soins de santé.

#### **IV. Valorisation du sport et des loisirs**

Le MPSS continue de soutenir une culture qui favorise le sport ainsi que la pratique continue d'activités sportives en Ontario. Pour valoriser le sport, il faut un changement de culture dans les communautés, en plus d'une promotion cohérente et d'une attention accrue au rôle des sports dans le bon développement de tous les enfants, pour favoriser la pratique d'activités sportives tout au long de la vie et, le cas échéant, la réussite sportive.

L'obtention des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 est un élément important qui vient compléter cette orientation stratégique. Les Jeux sensibiliseront davantage les communautés à l'importance du sport et doteront la région du grand Toronto et la région élargie du Golden Horseshoe d'une infrastructure sportive et récréative permanente.

#### **V. Soutien aux partenariats pour des communautés en santé**

Pour réaliser cette priorité, le MPSS encourage les communautés à unir leurs efforts afin d'élaborer des politiques, des plans et des programmes destinés à aider les Ontariennes et les Ontariens, en particulier ceux qui sont susceptibles d'avoir des problèmes de santé, à adopter un mode de vie sain là où ils vivent, travaillent, étudient ou s'amuse. Le ministère s'est inspiré de recherches qui montrent qu'une action coordonnée entre différents secteurs et des stratégies de changement efficaces fondées sur la population peuvent contribuer à réduire les maladies chroniques évitables.

Afin de mettre en œuvre cette priorité et d'offrir diverses formes de soutien, le MPSS se sert de son Fonds pour les communautés en santé qui comprend trois volets interdépendants. (1) Le volet Subventions est destiné à financer des projets de promotion de la santé, dirigés par des groupes communautaires locaux ou provinciaux, qui portent sur l'activité physique, le sport et les loisirs, l'alimentation saine, la prévention des blessures, la toxicomanie et l'alcoolisme, le tabagisme et l'exposition au tabac ou la santé mentale. (2) Le volet Partenariats a pour objet la formation de partenariats qui favorisent une planification communautaire coordonnée et la mobilisation en vue d'apporter des changements stratégiques et de créer un milieu où la santé est mise en valeur. (3) Le volet Ressources offre de la formation et des activités de renforcement des capacités en matière de partenariat et de développement communautaire et permet de diffuser des stratégies efficaces pour bâtir des communautés saines.

#### **VI. Ontario sans fumée**

Le tabagisme est la principale cause de maladies et de décès évitables en Ontario, puisqu'on lui attribue environ 13 000 décès chaque année dans la province. La stratégie Ontario sans fumée fait l'objet d'un examen en vue de son renouvellement. Lancée en

2005, cette stratégie a atteint ses objectifs clés. Cependant, il reste encore des problèmes importants à régler. Le MPSS a entrepris un processus visant à redéfinir l'orientation future des initiatives du gouvernement en matière de lutte contre le tabagisme. En collaboration avec les principaux partenaires et intéressés, le ministère poursuit la mise en œuvre du plan quinquennal de lutte antitabac pour l'Ontario qui comprend de nouveaux objectifs de rendement pour la période 2010-2015.

Le ministère a à cœur d'élaborer un système d'abandon du tabagisme qui donnera les résultats suivants : augmentation du nombre de professionnels de la santé qui ont accès à la formation et aux ressources nécessaires pour offrir du counseling aux personnes ayant besoin d'aide pour arrêter de fumer, nouvelle collaboration avec les pharmaciens concernant leur rôle dans la prestation de services de soutien pour l'abandon du tabagisme, soutien ciblé pour les patients hospitalisés qui ont une maladie chronique liée au tabagisme, nouveaux partenariats avec les employeurs et les syndicats, services de counseling jumelés à l'accessibilité des médicaments de sevrage tabagique délivrés sur ordonnance et des thérapies de remplacement de la nicotine à divers endroits.

Les démarches visant à prévenir le tabagisme chez les jeunes et à aider ceux qui désirent arrêter de fumer consistent notamment à fournir des ressources permettant d'accroître la prévention axée sur les jeunes, à mettre les jeunes à contribution pour l'élaboration de projets de prévention du tabagisme dirigés par des jeunes et à collaborer avec les partenaires pour trouver des moyens novateurs de prévenir le tabagisme chez les jeunes.

## Sommaire des réalisations de 2010-2011

En 2010-2011, le MPSS a continué d'allonger sa liste de réalisations, qui comprend la promotion de l'excellence dans le sport grâce au Programme Quest for Gold, l'obtention des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 qui auront lieu dans la région élargie du Golden Horseshoe, le travail réalisé en collaboration avec le ministère du Tourisme et de la Culture pour la mise en œuvre du programme d'Infrastructure de loisirs Canada et du programme Loisirs Ontario ainsi que la création du Groupe consultatif pour la participation des jeunes. Ce dernier est chargé de conseiller le MPSS sur l'établissement et l'évaluation de nouveaux modèles visant à faire participer les jeunes de l'Ontario et à soutenir de nouvelles initiatives de participation des jeunes mettant à profit des partenariats communautaires élargis.

En outre, le MPSS a poursuivi la mise en œuvre des initiatives clés qui suivent.

- Grâce au Programme de financement de base des organismes provinciaux de sport et des organismes multisports (OPS/OMS), le ministère a versé des fonds à 62 OPS/OMS afin de promouvoir la participation et l'excellence dans les sports dans l'ensemble de la province.
- Dans le cadre du Programme Quest for Gold, le ministère a investi dans les programmes de formation destinés aux entraîneurs et dans l'amélioration des possibilités d'entraînement et de compétition pour les athlètes. Le programme a permis d'accroître le nombre d'athlètes de l'Ontario dans les équipes canadiennes. Parmi les 48 athlètes de la province qui ont bénéficié du Programme Quest for Goal, 33 ont participé aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 et 13 d'entre eux ont remporté 7 médailles (ce qui représente 27 % des médailles obtenues par le Canada). Sur les 25 athlètes qui ont participé aux Jeux paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, 21 ont reçu une aide financière dans le cadre du Programme Quest for Gold.
- Dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement fédéral, le ministère a assuré la mise en œuvre du programme d'Infrastructure de loisirs Canada et du programme Loisirs Ontario. En conséquence, une aide financière de 190 millions de dollars a été versée pour soutenir la réalisation de plus de 760 projets liés au sport ou aux loisirs.
- Le ministère a investi dans des programmes de promotion de la santé destinés aux Autochtones afin d'accroître les possibilités d'activité récréative ou physique ainsi que dans un programme de promotion de la vie saine.
- La Stratégie de lutte contre le diabète, une stratégie ciblée élaborée en collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, vise à réduire les effets du diabète chez les Ontariennes et les Ontariens présentant les risques les plus élevés (p. ex. les Autochtones, les Asiatiques, les Asiatiques du Sud, les personnes d'origine afro-antillaise, les Hispaniques et les personnes à faible revenu) au moyen d'interventions ciblées dans les quartiers et les lieux de travail.

- Grâce à l'Initiative ontarienne d'activités après l'école du MPSS, quelque 18 000 enfants ont eu accès à des activités sécuritaires favorisant une vie active et en santé à plus de 310 endroits dans la province.
- En 2009, on a élargi le Programme de soins dentaires pour enfants dans le but de prolonger l'admissibilité des enfants des familles à faible revenu jusqu'à l'âge de 17 ans. En 2010, des soins d'urgence ont été prodigués à 43 484 enfants et jeunes ayant de graves problèmes de santé bucco-dentaire qui n'auraient probablement pas obtenu de traitement sans le programme. Des services externes d'anesthésie générale sont également offerts aux enfants de cinq ans et plus.
- En 2010, on a apporté de nouvelles modifications à la Loi favorisant un Ontario sans fumée dans le but de restreindre la vente de cigarillos à des paquets en contenant au moins 20 et à interdire la vente de cigarillos aromatisés.
- Grâce au Fonds pour les communautés en santé, le ministère a investi, depuis deux ans, des sommes importantes dans plus de 360 projets afin d'aider des partenaires locaux à promouvoir l'activité physique, l'alimentation saine, la prévention des blessures, la santé mentale et la lutte contre le tabagisme et la toxicomanie.



## Lois

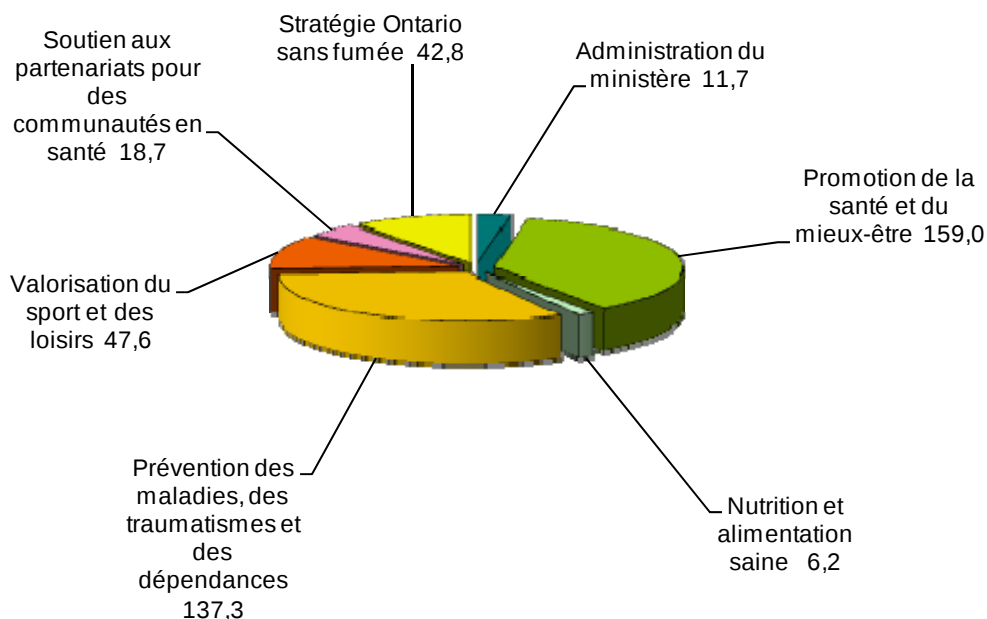
Le ministère est chargé d'administrer les lois suivantes :

- la *Loi sur les centres de loisirs communautaires*, L.R.O. 1990, chap. C.22;
- la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, L.R.O. 1990, chap. H.7, article 7, qui régit les programmes et les services de santé obligatoires suivants : la prévention des maladies chroniques, la prévention des traumatismes et des toxicomanies, la santé de l'enfant et la santé génésique, conformément à la description figurant dans les directives publiées en vertu de l'article 7, ainsi que toute autre disposition de la *Loi* concernant l'administration ou l'exécution de l'article 7 à l'égard de ces programmes et services;
- la *Loi sur le ministère de la Santé et des Soins de longue durée*, L.R.O. 1990, chap. M.26, en ce qui a trait à la promotion de la santé;
- la *Loi sur le ministère du Tourisme et des Loisirs*, L.R.O. 1990, chap. M.35, en ce qui a trait aux loisirs;
- la *Loi favorisant un Ontario sans fumée*, L.O. 1994, chap. 10, et ses modifications.

## INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le graphique ci-dessous illustre les investissements du ministère dans les priorités en 2011-2012.

**Répartition des dépenses de base du ministère 2011-2012 (en millions de dollars)**



## MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU SPORT

En mettant de l'avant la promotion de la santé dans tout l'Ontario et en incitant les partenaires à établir une culture de la santé et du mieux-être pour tous, le ministère de la Promotion de la santé et du Sport bâtit des collectivités saines qui procureront des avantages économiques dépassant largement les économies relatives aux soins de santé. Le ministère de la Promotion de la santé et du Sport travaille avec d'autres ministères, d'autres paliers de gouvernement et des partenaires communautaires pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des politiques à l'appui de la prévention des maladies chroniques et d'une alimentation saine, de l'activité physique et de la prévention et cessation du tabagisme. Le ministère est aussi responsable du soutien à la participation aux sports amateurs et à l'excellence de la performance. Ces initiatives ministérielles renforcent la durabilité du système de soins de santé et sont au cœur du programme global du gouvernement axé sur un Ontario sain, une économie vigoureuse, une réduction de la pauvreté et la réussite des élèves.

**Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2011-2012 (M\$)**

|                        |       |
|------------------------|-------|
| <b>Fonctionnement</b>  | 419,3 |
| <b>Immobilisations</b> | 51,7  |
| <b>TOTAL</b>           | 471,0 |

### Dépenses prévues du ministère par nom de programme 2011-2012 (M\$)

| <b>Nom de programme</b>                          | <b>Dépenses prévues du ministère</b> |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Administration du ministère                      | 11,7                                 |
| Programmes de promotion de la santé et de sport  | 407,6                                |
| Promotion de la santé et Sport – Immobilisations | 51,7                                 |

**Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit**

| <b>Crédits et programmes</b>                                                   | <b>Prévisions<br/>2011-2012<br/>\$</b> | <b>Variations par<br/>rapport aux<br/>prévisions de<br/>2010-2011<br/>\$</b> | <b>Variations<br/>%</b> | <b>Prévisions*<br/>2010-2011<br/>\$</b> | <b>Chiffres réels<br/>provisoires*<br/>2010-2011<br/>\$</b> | <b>Chiffres réels*<br/>2009-2010<br/>\$</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS</b>                          |                                        |                                                                              |                         |                                         |                                                             |                                             |
| Ministère de la Promotion de la santé et du Sport                              | 475 458 300                            | (297 530 300)                                                                | (38,5)                  | 772 988 600                             | 713 827 200                                                 | 449 219 260                                 |
| <b>TOTAL À VOTER – CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS</b>          | <b>475 458 300</b>                     | <b>(297 530 300)</b>                                                         | <b>(38,5)</b>           | <b>772 988 600</b>                      | <b>713 827 200</b>                                          | <b>449 219 260</b>                          |
| Crédits législatifs                                                            | 64 014                                 | -                                                                            | -                       | 64 014                                  | 64 014                                                      | 65 968                                      |
| <b>Total du ministère – Charges de fonctionnement et d'immobilisations</b>     | <b>475 522 314</b>                     | <b>(297 530 300)</b>                                                         | <b>(38,5)</b>           | <b>773 052 614</b>                      | <b>713 891 214</b>                                          | <b>449 285 228</b>                          |
| Redressements de consolidation nets                                            | (4 560 800)                            | 9 733 000                                                                    | (68,1)                  | (14 293 800)                            | (15 749 400)                                                | (16 290 918)                                |
| <b>Total, y compris redressements de consolidation et autres redressements</b> | <b>470 961 514</b>                     | <b>(287 797 300)</b>                                                         | <b>(37,9)</b>           | <b>758 758 814</b>                      | <b>698 141 814</b>                                          | <b>432 994 310</b>                          |
| <b>ACTIFS DE FONCTIONNEMENT</b>                                                |                                        |                                                                              |                         |                                         |                                                             |                                             |
| Ministère de la Promotion de la santé et du Sport                              | 500 000                                | -                                                                            | -                       | 500 000                                 | 500 000                                                     | 500 000                                     |
| <b>TOTAL À VOTER – ACTIFS DE FONCTIONNEMENT ET BIENS IMMOBILISÉS</b>           | <b>500 000</b>                         | <b>-</b>                                                                     | <b>-</b>                | <b>500 000</b>                          | <b>500 000</b>                                              | <b>500 000</b>                              |

\* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

Pour obtenir de l'information financière supplémentaire, consulter les sites :

<http://www.fin.gov.on.ca/french/budget/estimates/>  
<http://www.fin.gov.on.ca/french/budget/paccts/>  
<http://www.fin.gov.on.ca/french/budget/ontariobudgets/2011/>

ou

<http://www.mhp.gov.on.ca/fr/about/rbp/default.asp>

## ANNEXE : RAPPORT ANNUEL 2010-2011

### Rapport annuel 2010-2011

On a créé le ministère de la Promotion de la santé et du Sport en juin 2005 afin d'aider les Ontariens et Ontariennes à améliorer leur santé grâce à des programmes qui font la promotion des choix santé. Le ministère endosse les rôles de chef de file et de champion en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques et des traumatismes dans l'intérêt de tous les Ontariens. Il s'engage à assurer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui permettent aux personnes, aux familles et aux collectivités de mener une vie saine et active en toute sécurité. De plus, il travaille en étroite collaboration avec ses partenaires du gouvernement et de divers secteurs afin d'élaborer et d'influencer des politiques, des programmes et des pratiques qui favoriseront la bonne santé des gens de l'Ontario.

En 2010-2011, le MPSS a fait des progrès en relation avec ses principaux engagements et projets et a concrétisé plusieurs réalisations importantes. En collaborant avec ses partenaires pour sensibiliser le public à la santé et à la prévention des maladies chroniques, le ministère contribue à l'atteinte des objectifs ci-dessous qui sont liés aux déterminants sociaux de la santé établis par l'Organisation mondiale de la santé :

- augmentation de l'activité physique et de la participation à des activités sportives grâce à un accès amélioré;
- sensibilisation accrue aux aliments sains et adoption de bonnes habitudes alimentaires;
- accès amélioré à des programmes de qualité après l'école;
- sensibilisation accrue au diabète de type 2 chez les groupes présentant des risques élevés;
- sensibilisation accrue aux méfaits du tabagisme ou du mauvais usage de substances;
- meilleure connaissance des façons de réduire ou de prévenir les traumatismes;
- augmentation de la résistance chez les jeunes;
- collaboration accrue entre les partenaires communautaires.

Les pages qui suivent présentent les principales réalisations du MPSS en 2010-2011. Elles montrent également dans quelle mesure le travail concerté influe sur le plan d'action général concernant la promotion de la santé et donne aux Ontariens et Ontariennes la possibilité de prendre des décisions éclairées et de faire des choix positifs en matière de santé.

## **Créer un Ontario sans fumée**

Le tabagisme demeure la principale cause de maladies et de décès évitables en Ontario, puisqu'on lui attribue plus de 13 000 décès chaque année dans la province. Les maladies liées au tabagisme représentent des coûts annuels directs de 1,6 milliard de dollars en soins de santé pour l'économie de l'Ontario et au moins 500 000 jours d'hospitalisation par année.

En 2005, le gouvernement a lancé sa stratégie Ontario sans fumée qui a bénéficié d'un soutien considérable. Il s'agit d'une stratégie complète, qui comprend des changements stratégiques, une loi et des programmes directs visant à prévenir et à réduire le tabagisme ainsi qu'à protéger les Ontariens et Ontariennes contre l'exposition involontaire à la fumée secondaire. La *Loi favorisant un Ontario sans fumée* est entrée en vigueur le 31 mai 2006\*.

En février 2010, Santé Canada a publié des données initiales sur l'usage du tabac pour les six premiers mois de 2008, données qui ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada de 2009. Les résultats indiquent une diminution du nombre de cigarettes fumées quotidiennement par les fumeuses et fumeurs. Cependant, dans l'ensemble, il y a eu peu de changement dans la consommation de tabac chez les Ontariennes et Ontariens âgés de 15 ans et plus comparativement à 2008.

Parmi les fumeuses et fumeurs ontariens actuels qui sont âgés de 18 ans et plus, 62 % disent avoir l'intention de cesser de fumer dans un délai de six mois et 32 % dans un délai de 30 jours.

Afin de protéger davantage les gens de l'Ontario contre les dangers du tabagisme, les trois modifications ci-dessous ont été apportées à la *Loi favorisant un Ontario sans fumée*.

1. Interdiction d'étalage des produits du tabac : Le 31 mai 2008, une interdiction complète d'étaler des produits du tabac aux points de vente est entrée en vigueur.
2. Fumer dans des véhicules automobiles : Une nouvelle loi, qui interdit à quiconque de fumer dans un véhicule automobile où des enfants de moins de 16 ans sont présents, est entrée en vigueur le 21 janvier 2009. En vertu de cette loi, un conducteur ou un passager qui fume dans un véhicule automobile pendant qu'une personne de moins de 16 ans s'y trouve commet une infraction et est passible d'une amende maximale de 250 \$.
3. Cigarillos : Le 1<sup>er</sup> juillet 2010 marque l'entrée en vigueur des modifications apportées à la *Loi favorisant un Ontario sans fumée* qui visent à restreindre la

---

\* Les programmes de santé publique offerts par les administrations municipales sont entièrement financés par le ministère de la Promotion de la santé et du Sport.

vente de cigarillos à des paquets en contenant au moins 20 et à interdire la vente de cigarillos aromatisés.

### **Initiatives stratégiques ou législatives**

Tout en poursuivant la mise en œuvre de la stratégie Ontario sans fumée, le MPSS a accompli ce qui suit.

- Le ministère a entrepris l'élaboration d'un nouveau plan quinquennal de lutte contre le tabagisme en collaboration avec des intéressés et l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé. Dans le cadre de cette démarche, des intéressés ont participé aux travaux du Groupe consultatif de la Stratégie antitabac dans le but d'examiner les preuves recueillies par le Comité consultatif scientifique créé par l'Agence pour le compte du ministère.
- En 2010, on a apporté des modifications à la *Loi favorisant un Ontario sans fumée* afin de protéger les jeunes de l'Ontario en interdisant la vente et la distribution de cigarillos aromatisés.

### **Programmes**

- Le ministère a continué de prêter assistance aux fumeuses et fumeurs qui veulent arrêter de fumer et d'améliorer le soutien offert en relation avec l'abandon du tabagisme.
- Il a continué de renforcer la capacité du système en donnant de la formation aux intervenants en matière d'abandon du tabagisme.
- Le ministère a élargi les possibilités pour les intervenants en matière d'abandon du tabagisme en élaborant et en parrainant des cours spécialisés à l'intention des Autochtones et en collaborant avec des groupes mal desservis qui ont des co-dépendances.
- Il a instauré le modèle d'Ottawa pour l'abandon du tabagisme dans 29 hôpitaux de la province et s'en est inspiré pour s'attaquer aux facteurs de risque associés au diabète non diagnostiqué.
- Il a élargi l'accès aux thérapies de remplacement de la nicotine dans le cadre d'une initiative réalisée en partenariat avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et avec les équipes de santé familiale.

### **Obésité, alimentation saine et vie active et Stratégie de lutte contre le diabète**

Après la réduction de la consommation de tabac, l'atteinte et le maintien d'un poids santé constituent l'objectif le plus important et le plus complexe à atteindre pour prévenir et traiter les maladies chroniques et réduire les coûts des soins de santé. Le MPSS fait des investissements considérables pour soutenir une approche intégrée de la saine alimentation et de l'activité physique ainsi que la prévention et la réduction de l'incidence de l'obésité chez les enfants.

Le ministère continue d'offrir les programmes et services suivants : le service de consultation de diététistes Saine alimentation Ontario, le Programme de distribution de fruits et de légumes dans le Nord de l'Ontario, l'outil Évaluation de l'alimentation des enfants d'âge préscolaire (outil NutriSTEP), À votre santé!, qui vise les centres de loisirs et les lieux de travail, l'Enquête sur la santé dans l'environnement scolaire et le Programme de reconnaissance des écoles saines.

Puisque l'Initiative ontarienne d'activités après l'école de l'Ontario est un élément essentiel de la Stratégie de réduction de la pauvreté, le MPSS y a consacré 10 millions de dollars afin de permettre à 18 000 enfants et jeunes de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année de participer à des activités sécuritaires et favorisant une vie active et en santé après l'école à plus de 300 endroits dans la province. En conséquence, les enfants et les jeunes ont accès notamment à des activités sportives ou récréatives, des renseignements sur la nutrition et le mieux-être, des collations santé, une aide aux devoirs et des activités liées aux arts et à la culture.

En soutenant des activités structurées après l'école dans les collectivités qui en ont grandement besoin, le ministère contribue de façon importante à améliorer les perspectives d'avenir pour les enfants et les jeunes de l'Ontario.

Grâce au Fonds pour les communautés en santé, le MPSS a versé, depuis deux ans, une aide financière à plus de 360 organismes provinciaux ou communautaires pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre des programmes intégrés qui contribuent à améliorer la santé des gens de l'Ontario. Cette méthode de financement s'appuie sur le succès des programmes de financement actuels du ministère et offre aux organismes locaux davantage de possibilités de présenter des demandes d'aide financière pour des initiatives de promotion de la santé admissibles qui portent notamment sur l'activité physique, le sport et les loisirs, l'alimentation saine, la lutte contre le tabagisme et l'exposition au tabac, la prévention des blessures, la toxicomanie et l'alcoolisme ainsi que la santé mentale. Le Fonds exige l'augmentation des partenariats entre les organismes locaux dans le but d'offrir des programmes complets de promotion de la santé.

Le Budget de l'Ontario de 2008 a établi un plan visant à lutter contre le diabète dans la province :

« S'il est important de pouvoir traiter la maladie dès son apparition, pouvoir la prévenir est encore mieux. [...] Et, nous devons en faire davantage pour aider un Ontarien ou une Ontarienne sur trois qui vit avec une maladie chronique. Au cours des quatre prochaines années, nous prévoyons de lancer une offensive contre ces maladies, en commençant par le diabète. »

Conformément à l'orientation du gouvernement, le MPSS a continué d'améliorer en 2010-2011 la Stratégie de lutte contre le diabète lancée en 2008-2009 qui comprend cinq initiatives complémentaires.

- Intervention communautaire pour les groupes présentant des risques élevés – On a versé des fonds à des organismes communautaires pour renforcer la prévention du diabète chez les groupes prioritaires, c.-à-d. les Autochtones, les Asiatiques du Sud, les personnes d'origine africaine, les Hispaniques et les Asiatiques, ainsi que dans des collectivités ciblées où les revenus sont peu élevés. Les efforts ont été concentrés sur Peel, Toronto ainsi que le Nord-Ouest et le Nord-Est de l'Ontario.
- Prévention du diabète dans les programmes de soins de santé (modèle d'Ottawa) – On a repris le modèle qui avait eu du succès pour l'abandon du tabagisme. La prévention du diabète passera par l'établissement de protocoles de dépistage et d'intervention clés dans l'application quotidienne des programmes de soins de santé.
- Prévention du diabète dans les lieux de travail – En partenariat avec les bureaux de santé publique de Toronto et du Nord-Ouest, on a élaboré des programmes complets de promotion de la santé en milieu de travail harmonisés avec les autres initiatives du ministère. Ces programmes ont été mis en œuvre dans des lieux de travail choisis.
- Saine alimentation Ontario : diabète et connaissance des services – On a amélioré le service Saine alimentation Ontario afin de bien soutenir la prévention du diabète en Ontario en ajoutant des outils de planification des repas et des ressources adaptées à la culture et en veillant à avoir du personnel qui possède des connaissances spécialisées sur le diabète.
- Campagne sur les facteurs de risque axée sur les groupes prioritaires – On a élaboré et mené une campagne de sensibilisation du public et de marketing social qui ciblait les groupes vulnérables.

### **Soutien au système de santé publique de l'Ontario**

En Ontario, les organismes locaux officiels responsables de la santé (les 36 bureaux de santé publique de la province) assurent la planification et la prestation des programmes et services de santé publique à l'échelle locale en administrant les programmes de santé obligatoires prévus par la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*. Le MPSS a subventionné les quatre programmes obligatoires suivants<sup>†</sup> :

1. Norme sur la prévention des maladies chroniques – Les bureaux de santé publique ont collaboré avec les écoles, les lieux de travail, les centres de loisirs, les établissements de services alimentaires ainsi que d'autres partenaires communautaires pour offrir des programmes favorisant une vie sans tabac, une

---

<sup>†</sup> Les coûts des programmes de santé publique sont répartis comme suit : 75 % des coûts sont assumés par la province et les 25 % qui restent, par les administrations municipales.

saine alimentation, un poids santé, une activité physique régulière et une exposition réduite aux rayons ultraviolets.

2. Norme sur la santé de l'enfant – Les bureaux de santé publique ont dirigé des initiatives de promotion de la santé portant sur le rôle parental positif, l'allaitement maternel, une dynamique familiale saine, la saine alimentation, le poids santé et l'activité physique, la croissance et le développement ainsi que la santé dentaire. Le Programme de soins dentaires pour enfants relève de cette norme. Les bureaux de santé publique ont fourni des services de dépistage en santé bucco-dentaire et ont administré le Programme de soins dentaires pour enfants, qui a été élargi de sorte que les enfants et les jeunes de 17 ans ou moins ayant besoin de soins dentaires d'urgence y soient admissibles.
3. Norme sur la santé génésique – Les bureaux de santé publique ont coordonné les services liés aux soins avant la grossesse, aux soins prénatals et au dépistage visant à favoriser la santé en période de grossesse ainsi qu'à la préparation au rôle parental.
4. Norme sur la prévention des blessures et du mésusage de substances – Les bureaux de santé publique ont offert des programmes et des services destinés à réduire les collisions entre véhicules à moteur, les accidents à bicyclette, le mauvais usage de l'alcool et d'autres substances ainsi que les chutes tout au long de la vie.

En 2010-2011, le MPSS a poursuivi ses démarches pour mettre en œuvre les Normes de santé publique de l'Ontario en collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée dans le but d'instaurer des normes mesurables, liées à des mesures de rendement précises pour favoriser une responsabilité accrue et intégrées au Cadre de gestion de la performance en matière de santé publique.

### **Programme de distribution de fruits et de légumes dans le Nord de l'Ontario**

Lancé en 2006 dans des régions choisies du Nord de l'Ontario, ce programme a pour but de sensibiliser et d'informer davantage les élèves du palier élémentaire et leur famille quant aux bienfaits d'une saine alimentation. En 2010-2011, l'élargissement du programme a permis de distribuer deux fois par semaine durant l'année scolaire des fruits et des légumes à plus de 18 000 élèves fréquentant 110 écoles des régions de Porcupine et d'Algoma.

### **Service de consultation en diététique Saine alimentation Ontario**

En partenariat avec Les diététistes du Canada, le MPSS a continué d'offrir aux gens de l'Ontario les services et les conseils de diététistes professionnels. Saine alimentation Ontario est un service d'information gratuit accessible par téléphone ou en ligne qui permet de consulter des diététistes professionnels pour obtenir des conseils fondés sur des

données probantes qui portent sur la nutrition, la saine alimentation et la planification des repas. Le service téléphonique est offert dans plus de 100 langues.

Le ministère est en train d'améliorer le service afin de mieux atteindre les groupes clés. Saine alimentation Ontario contribuera à des initiatives importantes du gouvernement, comme :

- aider les Ontariens et Ontariennes à prévenir ou à prendre en main le diabète au moyen de ressources et de conseils précis sur l'alimentation;
- servir de ressource pour la mise en œuvre de la Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles du ministère de l'Éducation ainsi que pour le Programme de bonne nutrition des élèves du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse;
- constituer une ressource pour l'Initiative des produits alimentaires locaux du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.

### **Valorisation du sport et des loisirs**

Le MPSS s'est engagé à accroître la pratique des sports et l'activité physique en Ontario et à former des athlètes de haut niveau, dont les réalisations sont une source d'inspiration pour les gens de l'Ontario et du Canada. Il s'emploie à promouvoir dans la province une culture qui valorise le sport et les loisirs.

Le ministère administre plusieurs programmes visant à encourager la pratique des sports et les activités récréatives et apporte une aide financière aux organismes fournissant des services aux athlètes. Il verse des fonds notamment à des organismes provinciaux de sport et des organismes multisports, à la Sport Alliance of Ontario, au Centre canadien multisport Ontario et à la Coaches Association of Ontario.

Quest for Gold est un programme de 10 millions de dollars élaboré et administré par le MPSS. Le soutien offert dans le cadre de ce programme permet d'accroître la performance et le nombre d'athlètes ontariens prenant part aux plus grandes compétitions de calibres national et international. En 2010-2011, plus de 1 100 athlètes de l'Ontario ont reçu une aide financière directe totalisant 6,4 millions de dollars dans le cadre de ce programme. De plus, le ministère a alloué un montant de 3,6 millions de dollars afin d'améliorer la formation des entraîneurs et les possibilités d'entraînement et de compétition pour les athlètes ontariens.

Le ministère est à même de constater les effets positifs de ses investissements accrus dans le sport de haut niveau. Aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, la proportion d'athlètes ontariens dans l'équipe canadienne était de 23 %, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport aux Jeux de 2006.

## **Investissement dans les programmes destinés aux Autochtones**

En 2010-2011, le MPSS a continué d'investir dans les programmes de promotion de la santé, en collaboration avec les communautés autochtones, en élargissant le Programme de promotion de la vie saine pour les Autochtones en milieu urbain offert dans 23 centres d'amitié. Cet investissement a permis aux collectivités des Premières nations de prendre part à des activités physiques ou récréatives ainsi qu'à des programmes de sensibilisation au jeu compulsif et de prévention des blessures liées à la consommation de drogue ou d'alcool. En outre, les programmes de prévention du diabète offerts par l'intermédiaire des centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones à l'échelle de la province ont été alignés sur les initiatives de traitement du diabète parrainées par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Par ailleurs, le MPSS a encouragé l'élaboration de la Stratégie de promotion de la santé pour les Premières nations, en partenariat avec les Chiefs of Ontario et Santé Canada, et a soutenu l'élargissement des programmes d'activités après l'école dans les réserves des Premières nations.

De plus, grâce au Programme d'animateurs de loisirs communautaires pour les Autochtones, 15 collectivités isolées des Premières nations ont obtenu des fonds pour embaucher des animateurs chargés d'élaborer, d'organiser et d'offrir des programmes d'activité sportive ou physique à l'échelle locale. Cette initiative destinée à renforcer les capacités aide les collectivités autochtones à satisfaire leurs besoins en matière de sport et de loisirs.

## **Organisation d'activités sportives**

En juin 2006, le MPSS a publié la *Politique d'accueil des événements internationaux de sport amateur* et les lignes directrices connexes. Cette politique aide la province à prendre des décisions concernant sa participation à des manifestations sportives et à déterminer le montant de sa contribution financière pour la tenue de ce type de manifestations en Ontario. La politique vise les événements internationaux de sport amateur associés aux fédérations internationales de sport et aux organisations internationales de jeux reconnues par le Comité international olympique ou le Comité international paralympique.

Depuis l'approbation de la politique, la province a investi 4,5 millions de dollars dans plusieurs compétitions qui ont été couronnées de succès.

## **Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015**

En novembre 2009, la candidature de l'Ontario a été retenue pour l'organisation des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 qui se dérouleront dans la région élargie du Golden Horseshoe avec Toronto comme ville hôte. Cette manifestation multisports qui réunit des athlètes de 42 pays des Amériques a lieu tous les quatre ans. Les Jeux devraient attirer plus de 10 000 athlètes et officiels dans 48 disciplines sportives.

Les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 auront des effets positifs importants sur la province. Ils devraient attirer quelque 250 000 touristes des quatre coins du monde et contribuer à la création de 15 000 emplois répartis dans divers secteurs. En outre, ils procureront des installations sportives nouvelles ou entièrement rénovées et favoriseront la réalisation de plusieurs projets d'infrastructure importants à Toronto et dans la région élargie du Golden Horseshoe, notamment dans les domaines du transport en commun et du logement abordable.

Le MPSS, en partenariat avec le ministère de l'Infrastructure et Infrastructure Ontario, est chargé de superviser l'aménagement du village des athlètes des Jeux panaméricains et parapanaméricains sur les terrains de l'Ouest de la rivière Don. Le village sera le chez-soi des 10 000 athlètes et officiels attendus aux Jeux. Après la tenue des Jeux, il deviendra la pierre angulaire d'une collectivité dynamique au cœur de Toronto et comprendra un agencement de logements abordables et de logements du marché. En janvier 2011, on a lancé un appel d'offres dans le but de choisir le consortium qui se verra confier la construction du village. Le nom du soumissionnaire retenu devrait être annoncé à l'été 2011, et les travaux commenceront peu après.

Le Comité d'organisation de Toronto 2015, une société sans but lucratif, a été créé en vertu d'une loi provinciale. Il a pour mandat de planifier, d'organiser, de promouvoir, de financer et de présenter les Jeux.

En outre, le MPSS a créé le Secrétariat des Jeux panaméricains à titre de guichet unique chargé de fournir une orientation stratégique et de coordonner et surveiller la participation du gouvernement provincial à ces Jeux.

### **Infrastructure sportive et récréative**

Depuis deux ans, l'investissement de 390 millions de dollars des gouvernements provincial et fédéral a rendu possible la réalisation de plus de 760 projets d'infrastructure sportive ou récréative dans le cadre du programme d'Infrastructure de loisirs Canada en Ontario et du programme Loisirs Ontario. Grâce aux sommes versées, les municipalités locales, les organismes sans but lucratif et les Premières nations ont pu améliorer les centres sportifs, les piscines, les terrains de sport et les sentiers.

**Tableau 1 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2010-2011**

|                                       | <b>Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$) 2010-2011</b> |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>Fonctionnement</b>                 | 398,0                                                              |
| <b>Immobilisations</b>                | 300,1                                                              |
| <b>Effectif<br/>(au 31 mars 2011)</b> | 161,0                                                              |

\* Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.